

Conseil municipal du 20 septembre 2021

Résolution municipale présentée par Pierre JAKUBOWICZ et Rebecca BREITMAN

Hommage solennel et républicain à Samuel Paty et Sarah Halimi

La Commission de dénomination des rues a entériné cet été la nomination du parvis du Palais de Justice au nom de Gisèle Halimi. Cette dénomination, hautement symbolique pour une femme de droit, avocate, militante de la cause des femmes, a été votée ce 20 septembre par le Conseil municipal. C'est l'honneur d'une grande ville de rendre hommage aux femmes et aux hommes de la République.

« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », c'est pourquoi rendre hommage solennellement à Samuel Paty et Sarah Halimi est primordial pour la Ville de Strasbourg. Victimes de la même haine aveugle, la République leur doit une dette immense, ainsi qu'à leurs familles. En période de procès des attentats du 13 novembre, la mémoire doit être l'outil de la réconciliation, pour perpétuer le souvenir et rassembler autour des valeurs de la République.

Il y a presque un an, le 16 octobre 2020, le professeur d'Histoire-géographie Samuel Paty, un héros ordinaire de la République, a été assassiné pour avoir enseigné la liberté d'expression, victime du terrorisme islamiste. Pour rendre l'hommage républicain qu'il mérite, la Ville de Strasbourg s'associera à l'hommage national rendu à Samuel Paty.

Il y a près de cinq ans, Sarah Halimi, directrice de crèche retraitée, est assassinée parce que juive, victime d'un meurtre antisémite atroce.

Un professeur, une directrice de crèche. Deux destins français, qui ont consacré leur vie à l'éducation des jeunes de notre pays, à transmettre le savoir, les valeurs de notre République, la liberté et la fraternité, face à l'obscurantisme. La République leur doit tant. Leur rendre hommage n'est que justice.

En mémoire de Sarah Halimi, victime de l'antisémitisme et de Samuel Paty, victime du terrorisme, le Conseil municipal souhaite leur rendre hommage en proposant à la commission de dénomination des rues et des écoles de nommer une rue Sarah Halimi et une école Samuel Paty.

Pierre JAKUBOWICZ

Conseiller municipal de Strasbourg